

## Les Objectifs de la Prestation :

- **Réaliser un portefeuille de compétences individuelles** à partir d'un bilan personnel et professionnel, en identifiant :
  - Vos atouts, Vos qualités,
  - Vos compétences,
  - Vos souhaits, etc.
- **Vérifier et valider un projet professionnel :**
  - En effectuant des périodes en entreprise.
- **Concrétiser un projet professionnel en s'engageant dans une recherche d'emploi ou/et de formation active :**
  - En se familiarisant avec les stratégies de recherche d'emploi
  - En recherchant un emploi et/ou une formation qualifiante

## Concrètement, la Préprofessionnalisation Sectorielle, c'est :

- Une formation pratique en ateliers pédagogiques
- Un parcours individualisé en alternance en centre et en entreprise
- Une attestation de compétences

## La Durée

- ✓ Durée moyenne En Centre: 420 heures
- ✓ Durée moyenne En Entreprise: 280 heures

## ADALEA et le CFPPA mettent à votre Disposition

- Un formateur référent pour un Accompagnement Personnalisé
- Leur réseau de partenaires
- Une équipe de professionnels expérimentés ...

Pour tout Renseignement :

## ADALEA Emploi Formation

Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  
1, rue de la Chesnaie – 22600 Loudéac

Michèle RIOU – Tél: 02-96-28-04-35

[emploiformation.loudeac@adalea.fr](mailto:emploiformation.loudeac@adalea.fr)

ET

## CFPPA Le Gros Chêne

Allée des pommiers – BP 181  
56308 Pontivy Cedex

Lydia Danet - Tél: 02-97-25-20-19

[cfppa.pontivy@educagri.fr](mailto:cfppa.pontivy@educagri.fr)



# Préprofessionnalisation Sectorielle Aux Métiers de l'Agriculture

PONTIVY  
Mars à Août 2012

A Destination des Demandeurs d'emploi



Enseignement agricole  
Formations grandeur nature



Cette action est financée conjointement et s'inscrit dans le « Programme Opérationnel Compétitivité Régionale et Emploi », axe 2. « Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi », mesure 2.2 « Développement des politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et leur mobilité », sous-mesure 2.2.1 « Actions de formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes ».